

DOSSIER D'INSCRIPTION

Première SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA SANTE ET DU SOCIAL (ST2S)

- Aucun dossier d'inscription ne sera accepté au lycée Honoré d'Urfé si l'élève ne figure pas **sur les listes AFFELNET** transmises par les services de la DSDEN 42 (les réponses sont publiées le Mardi 30 juin).
- Aucun dossier incomplet ne sera accepté (voir listes des pièces à joindre au verso).
- Le candidat qui ne vient pas s'inscrire **perd le bénéfice de son affectation dès LE LUNDI 6 JUILLET 2026.**

Le dossier d'inscription est entièrement téléchargeable, il est à imprimer (**pas de recto-verso**), à remplir et à rapporter directement au lycée Honoré d'Urfé (*entrée rue de l'Egalité*) – **aucun dossier d'inscription ne sera traité par courrier.**

Si toutefois vous n'avez pas la possibilité d'imprimer les documents nécessaires, le retrait des dossiers papier sera possible à partir du **mardi 23 juin 2026.**

La présence de l'élève est obligatoire lors du dépôt du dossier d'inscription. A condition que tous les documents soient **signés par les responsables légaux**, le dossier peut être rapporté par l'élève seul. Toutefois, pour les élèves qui souhaitent s'inscrire à **l'internat**, la présence des parents est conseillée.

Afin de gérer dans les meilleures conditions le retour des dossiers d'inscription, merci de respecter le calendrier suivant établi par collège d'origine :

DATE DE DEPOT DU DOSSIER	HORAIRE	NIVEAUX
Jeudi 2 juillet 2026	13h00 – 18h00	1 ^{ères} ST2S + 1 ^{ères} STL + 1 ^{ères} STMG + 1 ^{ères} GENERALES EXTERIEURES

Tout dossier envoyé ou déposé au lycée en dehors des plages horaires définies ne sera pas accepté.

DOSSIER D'INSCRIPTION

Première technologique

Procédure : les dossiers d'inscription ont été construits de manière à limiter au maximum le nombre d'impression inutile, certains documents sont à imprimer obligatoirement et à rapporter au lycée Honoré d'Urfé, d'autres vous délivrent des informations et peuvent être simplement téléchargés. Nous vous invitons à prendre connaissance du dossier dans sa globalité et d'imprimer par la suite les documents dont vous aurez besoin.

Documents à imprimer et à rapporter obligatoirement au lycée Honoré d'Urfé

☐ **Fiche d'inscription en seconde** : il s'agit de la fiche sur laquelle l'élève fera le choix de ses langues vivantes et éventuellement d'une option facultative.



Si votre enfant est affecté dans une **section spécifique**, vous veillerez à bien cocher : **ABIBAC - ESABAC - Course d'Orientation – Sportif Haut Niveau**.

- ☐ **Fiche de renseignements**
- ☐ **Fiche autorisations parentales**
- ☐ **Fiche infirmerie + 1 photo d'identité**
- ☐ **Fiche principe de laïcité**

Pièce à joindre obligatoirement

- ☐ 1 photocopie de la pièce d'identité de l'élève

Documents à imprimer et à rapporter uniquement pour les élèves demi-pensionnaires

☐ **Fiche d'inscription au restaurant scolaire**. Un chèque devra être joint à la demande afin d'alimenter la carte de self.

Documents à imprimer et à rapporter uniquement pour les élèves internes

- ☐ Dossier d'internat + 2 photos d'identité

Documents personnels à présenter

- ☐ Livret de famille pour créer le PASS'REGION
- ☐ Chéquier (si nécessaire pour cantine, MDL, frais section CO)

PLANNING DE LA RENTREE 2026-2027

PREMIERES TECHNO.	
Mercredi 2 septembre 2026	Accueil des élèves de 09 h 00 à 11 h 00
Jeudi 3 septembre 2026	Début des cours selon l'emploi du temps provisoire.
INTERNAT	
Mercredi 2 septembre 2026	Accueil des élèves internes entre 8h00 et 9h00.

Lycée Honoré D'Urfé
1 impasse le Châtelier
BP 90259
42012 ST ETIENNE Cedex 2

NOM et Prénom de l'élève :

.....

Etablissement d'origine :

.....

**Inscription en Première SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA
SANTÉ ET DU SOCIAL (ST2S)**
Année scolaire 2026-2027

Langue vivante A :

☐ Anglais

Langue vivante B :

☐ Allemand

☐ Espagnol

☐ Italien

☐ Portugais

Option facultative * : ☐ Théâtre ☐ Histoire des arts ☐ Arts plastiques
(=> mercredi après-midi)

☐ Cinéma-Audiovisuel (sous réserve de compatibilité d'emploi du temps)

**N.B : l'inscription à une option facultative vaut engagement pour
une année scolaire**

** l'ouverture d'une spécialité ou d'une option est conditionnée à l'effectif (10 minimum)*

DATE, NOM ET SIGNATURE DU RESPONSABLE LEGAL OU DE L'ELEVE MAJEUR :

Le ____ / ____ / ____

FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2026/2027

Cette fiche doit être complétée par les responsables légaux et remplie avec le plus grand soin et sous leur propre responsabilité. De la fiabilité des informations qu'elle contient dépendent des opérations de gestion très importantes :

⇒ inscription aux examens, délivrance de diplômes, certificats de scolarité, attestations, vie scolaire...

Attention : toutes les rubriques doivent être remplies obligatoirement – Cette fiche est confidentielle et reste la seule propriété de l'établissement.

É L È V E	
Nom	Prénoms.....Sexe M / F
Date de naissance / / + Pays naissance	
Ville de naissance (arrondissement si nécessaire) + Code département.....	
Nationalité : N° téléphone : Mail :	
Régime demandé : ☐ Interne ☐ Demi-pensionnaire ☐ Externe	
A N N E E S C O L A I R E P R E C E D E N T E	
Etablissement et Ville/Département 2025-26 :	
Public / Privé Classe 2025-26 :	
Etiez-vous boursier en 2025-26 ? : Oui / Non	
Bénéficiiez-vous d'un accompagnement pédagogique/d'aménagements scolaires ? ☐ PAP ☐ PAI ☐ PPS	
R E S P O N S A B L E L E G A L 1 ☐ Paie les frais scolaires ☐ Perçoit les aides	
LIEN : ☐ Père ☐ Mère ☐ Autre (précisez) :	
Nom Prénom	
Adresse personnelle : N°..... Rue	
Code Postal Ville	
☎ Personnel : ☎ Portable :	
Adresse mail obligatoire :@.....	
Situation emploi : ☐ Activité ☐ Chômage ☐ Retraite ☐ Autre	
Profession : Nombre total d'enfants dans l'établissement :	
- Autorise à communiquer les coordonnées aux associations de parents d'élèves : Oui : ☐ Non ☐	
- En cas d'absence en cours, un SMS vous sera automatiquement envoyé durant toute la scolarité de votre enfant.	
➔ En cas de refus, envoyez un mail à : vie-scolaire.0420042t@ac-lyon.fr	
R E S P O N S A B L E L E G A L 2 ☐ Paie les frais scolaires ☐ Perçoit les aides	
LIEN : ☐ Père ☐ Mère ☐ Autre (précisez) :	
Nom Prénom	
Adresse personnelle : N°..... Rue	
Code Postal Ville	
☎ Personnel : ☎ Portable :	
Adresse mail obligatoire :@.....	
Situation emploi : ☐ Activité ☐ Chômage ☐ Retraite ☐ Autre	
Profession : Nombre total d'enfants dans l'établissement :	
- Autorise à communiquer les coordonnées aux associations de parents d'élèves : Oui : ☐ Non ☐	
- En cas d'absence en cours, un SMS vous sera automatiquement envoyé durant toute la scolarité de votre enfant.	
➔ En cas de refus, envoyez un mail à : vie-scolaire.0420042t@ac-lyon.fr	
Adresse où réside l'élève : ☐ Chez le responsable légal 1 ☐ Chez le responsable légal 2	
☐ Autre, précisez :	
Autre personne à contacter (Nom et Prénom) :	
Lien de parenté : ☎ Personnel :	

Nous certifions sur l'honneur la sincérité des informations communiquées.

A Saint-Etienne, le ____ / ____ / ____

Signature de l'élève

Signature des parents

POUR TOUTE MODIFICATION EN COURS D'ANNEE, APPORTER UN JUSTIFICATIF AU SECRETARIAT DES ELEVES



Lycée Honoré d'Urfé

Année scolaire : 2026 - 2027

Classe Rentrée : Seconde

Document à remplir UNIQUEMENT si vous acceptez l'étude automatique du droit à bourse

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Nom de famille : Sexe : F ☐ M ☐
Nom d'usage : Né(e) le : __ / __ / __ __ __
Prénom 1 : Prénom 2 : Prénom 3 :

ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez droit à une bourse pour son année scolaire.

Pour cela, il vous suffit de remplir les informations ci-dessous, pour vous-même et pour votre concubin(e), si vous êtes dans cette situation.

Ces informations sont indispensables pour nous permettre de récupérer automatiquement vos données fiscales.

De cette manière, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée.

Vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire.

J'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse et je complète les informations ci-dessous ☐

Vous-même :

Nom de famille* (1) :
Nom d'usage (2) :
Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :
Date de naissance* : __ / __ / __ __ __ Pays de naissance* :
Département de naissance* (4) : __ __ Commune de naissance* (4) :
Adresse mail OBLIGATOIRE :

Votre concubin(e) :

Vous êtes en concubinage si vous vivez en couple sous le même toit, sans être marié ou pacsé (dans ce cas vous payez vos impôts séparément). L'accord de votre concubin(e) est indispensable pour cette démarche.

Nom de famille* (1) : Civilité* : Mme ☐ M. ☐
Nom d'usage (2) :
Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :
Date de naissance* : __ / __ / __ __ __ Pays de naissance* :
Département de naissance* (4) : __ __ Commune de naissance* (4) :
Adresse mail OBLIGATOIRE :

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

(2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

(4) Département (ex : 075) et commune de naissance : à compléter si vous êtes nés en France

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : __ / __ / __ __ __

Signature :



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Règlement intérieur et autorisations ***Année scolaire 2026-2027***

Nom et Prénom :

Classe (en 2026-2027) :

Je soussigné(e) :

Agissant en qualité de (1) : Responsable légal – Père – Mère – Tuteur

☐ Reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et de la charte informatique, sur le site internet du lycée (<http://www.honoredurfe.eu>) et m'engage à les respecter.

☐ Autorise le chef d'établissement à utiliser la photographie de mon fils, ma fille (1) dans le cadre de sa formation (réalisation du trombinoscope du lycée, vie lycéenne...).

☐ Autorise le chef d'établissement à enregistrer et à diffuser sur la web radio du lycée la voix de mon fils, ma fille (1) dans le cadre des projets pédagogiques.

☐ Autorise le chef d'établissement en cas d'accident ou d'urgence à faire pratiquer les premiers soins dans le service hospitalier le plus proche.

Fait à le2026

(1) Rayer la mention inutile

Signatures

Le père

La mère

L'élève

NOTE D'INFORMATION - INSCRIPTION ou REINSCRIPTION DANS L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Année scolaire 2026-2027

Vu le règlement intérieur de l'établissement,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 141-5-1 (principe de laïcité), L 141-5-2, L511-1, R 511-1 à R511-11 (droits et obligations des élèves)

L'École est laïque. Lieu de neutralité pour les personnels et de discrétion pour les élèves, l'École est un espace de transmission de savoirs et d'acquisition de connaissances scientifiques tout autant que d'émancipation où se forment les futures citoyennes et futurs citoyens dans le respect des principes républicains. Elle promeut l'égalité des droits et des devoirs entre les individus, refuse toutes les discriminations telles que définies par l'article 225-1 du code pénal. Elle est notamment engagée dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme et œuvre résolument à l'égalité entre les hommes et les femmes. Elle n'admet aucune forme de violence latente ou manifeste, morale, psychologique ou physique. Chacun est libre de ses convictions idéologiques ou religieuses, mais leur expression à l'École est encadrée, ce qui impose le respect et qui exclut tout prosélytisme qui pourrait porter atteinte à la liberté de conscience d'autrui.

Conformément aux dispositions de l'article L.141-5-1 du code de l'éducation, « le port de signes ou de tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit ».

Ainsi, les vêtements et signes qui, par leur nature ou par le comportement de l'élève manifestent une appartenance religieuse, sont interdits.

Cette interdiction s'impose dans l'enceinte scolaire et au cours des voyages et sorties scolaires, dès lors que les élèves -ou étudiants inscrits dans un établissement scolaire du 2nd degré pour leur cursus supérieur- sont sous la responsabilité de l'établissement ou des enseignants.

Toute inscription dans un établissement scolaire implique de respecter ces principes.

NOM et Prénom du responsable légal :

Écrire « vu et pris connaissance » :

Signature :

NOM et Prénom de l'élève :

Classe :

Écrire « vu et pris connaissance » :

Signature :

**POUR MANGER AU RESTAURANT
SCOLAIRE
REGLEMENT FINANCIER
Année scolaire 2026-2027**

AVOIR SON PASS'REGION

**PAYER LES REPAS
COÛT :4,40€ (année
2026)**

**LA 1ERE FOIS
10 REPAS
OBLIGATOIRES**

**QUAND ?
AU MOINS 24 H
AVANT LE REPAS**

COMMENT ?
INTERNET : Identifiant et
mot de passe remis par
l'INTENDANCE à la rentrée
CB : à l'INTENDANCE
ESPECES : à
l'INTENDANCE
PRELEVEMENT :
Modalités se renseigner à
l'INTENDANCE

**AIDES FINANCIERES
AUX ELEVES
(FONDS SOCIAL)
MODALITES : SE
RENSEIGNER A
L'INTENDANCE**

REMBOURSEMENT AU DEPART DEFINITIF DU LYCÉE (MODALITES : SE RENSEIGNER A L'INTENDANCE)



ACCUSE DE RECEPTION VALANT INSCRIPTION

A COMPLETER ET A RENDRE ACCOMPAGNÉ D'UN CHEQUE DE 44€ (UNIQUEMENT A L'INSCRIPTION)

+ RIB DU RESPONSABLE FINANCIER

Adresse mail RESPONSABLE FINANCIER (OBLIGATOIRE) :

Adresse mail ELEVE : _____

Je soussigné(e) M _____ responsable légal de l'élève :

NOM : _____ **Prénom :** _____ **CLASSE :** _____

Déclare que celui-ci sera demi-pensionnaire. J'ai reçu le règlement financier de l'établissement et m'engage à le respecter.

A Saint-Etienne, le

Signature du responsable légal



Avoir son ***PASS***'Région est indispensable au LYCEE HONORE D'URFE pour :

- Entrer dans l'établissement par les portiques (externes, demi-pensionnaires, internes)
- Manger au self et obtenir 1 plateau (avec un compte crédité au préalable par la famille pour les élèves demi-pensionnaires.)

-Si vous êtes nouvel élève et n'avez jamais eu de ***PASS***'Région

La demande sera effectuée directement au Lycée avec les services de la vie scolaire lors de la chaîne d'inscription. Le Pass 'Région sera réceptionné au lycée et distribué à la rentrée.

Le 1^{er} ***PASS***'Région est **gratuit** et validé par le lycée avant la rentrée de septembre.

-Si vous êtes nouvel élève et avez déjà un ***PASS***'Région de votre ancien établissement vous avez déjà un dossier existant .

Lors de votre affectation, votre dossier ***PASS***'Région sera validé par le Lycée Honoré d'Urfé et un nouveau ***PASS***'Région sera envoyé.

-Si vous êtes un ancien élève déjà scolarisé au Lycée Honoré d'Urfé

Le ***PASS***'Région reste valable d'une année sur l'autre, il est revalidé par le lycée avant la rentrée de septembre.

En cas de perte, de vol, de casse

Sur le site <https://auvergnerhonealpes.zecarte.fr>, «Se connecter à son compte » pour demander un duplicata et ne surtout pas « déposer une demande de PASS'REGION ». Le nouveau PASS vous sera expédié sous 8-10 jours et 5€ seront débités sur votre crédit ***PASS***'Région.

Assistance technique au 04.86.27.98.50

Il est fortement conseillé d'avoir une photo de votre ***PASS***'Région dans votre portable (N° de carte nécessaire en cas de perte et pour le passage au self).

A REMPLIR obligatoirement pour tous les élèves internes et externes

ELEVE

Nom :

Prénom :

Classe en 26/27.....

Né(e) le :

à.....

.... Nationalité :

Adresse :

..... Ville.....

Régime : ☐ Interne ☐ ¹/₂ Pensionnaire ☐ Externe

L'an dernier : Etablissement fréquenté en 25/26 (nom et ville) :

Classe en 25/26 :

PHOTO
(à agrafer)

PARENTS ☐ Mariés ☐ Divorcés ☐ Séparés ☐ Célibataires ☐ Remariés (Père -Mère)

Si l'un des parents est décédé (Père - Mère), date du décès :

TELEPHONE où joindre les parents ou le tuteur

(indispensable) Domicile :

Portable père :

Portable mère :

..... Famille ou Ami :

Portable Élève

:

PERE : Nom Prénom : Profession : Tél. travail :

..... **MERE** : Nom Prénom : Profession : Tél. travail

: **TUTEUR** : Nom Prénom : Profession : Tél.

travail :

RESPONSABLE LEGAL ☐ PERE ☐ MERE ☐ TUTEUR

ADRESSE MAIL : Parents

Élève

Nombre de frères et sœurs :

Prénoms :

Age :

Lieu de scolarité ou profession :

.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

- Date du dernier rappel DTP (diphtérie, tétanos, polio) :

Votre enfant :

A-t-il subi des interventions chirurgicales ? Si OUI, lesquelles et à quel âge :

A-t-il des problèmes de santé (entourer la mention choisie) ?

ASTHME - DIABETE - EPILEPSIE
SPASMOPHILIE - MALADIE CARDIAQUE - DEPRESSION
ANOREXIE/BOULIMIE - AUDITION - VUE - ALLERGIE

AUTRES :

A-t-il des besoins éducatifs particuliers (entourer la mention choisie) ?

DYSLEXIE - DYSPRAXIE - DYSPHASIE - DYSCALCULIE PRÉCOCITÉ
INTELLECTUELLE - TROUBLES DE LA CONCENTRATION

DEMANDES SPÉCIFIQUES (entourer la/les mention(s) choisie(s))

- PAI (projet d'accueil individualisé, maladie et traitement) - Aménagements baccalauréat
- PAP (plan d'accompagnement personnalisé, Dys-) - PPS (projet personnalisé de scolarisation)
- PAS (projet d'accompagnement de la scolarité pour les EIP)

LES PARENTS DOIVENT OBLIGATOIREMENT VENIR CHERCHER LEUR ENFANT MALADE (MAJEUR OU NON) SI L'INFIRMIER(E) LE JUGE NECESSAIRE.

FICHE D'URGENCE

En cas d'urgence un élève accidenté ou malade est transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital Nord, pour recevoir les soins jugés nécessaires par le médecin. La famille est immédiatement avertie par nos services.

Un élève mineur peut sortir de l'hôpital seulement s'il est accompagné par sa famille.

MEDECIN TRAITANT : Nom :téléphone

..... SIGNATURES précédées de la mention : « lu et approuvé »:

Fait le : Le Père :

La Mère :

Le Tuteur :

LECTURES OBLIGATOIRES

RENTREE 2026/2027

PROGRAMME DE LECTURES OBLIGATOIRES EN FRANÇAIS

RENTRÉE 2026

ENTRÉE EN PREMIÈRE GÉNÉRALE OU TECHNOLOGIQUE :
2 LIVRES AU CHOIX PARMIS LA LISTE SUIVANTE



Les Hauts de Hurlevent d'Emily Brontë, 1847. Lorsque Mr Earnshaw ramène d'un voyage un enfant abandonné, Heathcliff, les réactions de ses enfants sont nombreuses. Le fils Hindley n'accepte pas cet enfant sombre et lui fait vivre un enfer. Dans les paysages sauvages et immuables des landes du Yorkshire, les déchirements sont nombreux, et cohabitent dans une passion extrême et des tourments destructeurs.

Mamhoud ou la montée des eaux d'Antoine Wauters, 2021. En Syrie, un vieil homme rame à bord d'une barque, seul au milieu d'une immense étendue d'eau. Fermant les yeux sur la guerre qui gronde, muni d'un masque et d'un tuba, il plonge et c'est sa vie entière qu'il revoit, ses enfants au temps où ils n'étaient pas encore partis se battre, Sarah, sa femme folle amoureuse de poésie, la prison, son premier amour, sa soif de liberté.

Une longue impatience de Gaëlle Josse, 2019. Ce soir-là, Louis, seize ans, n'est pas rentré à la maison. Anne, sa mère, dans ce village de Bretagne, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, voit sa vie dévorée par l'attente, par l'absence qui questionne la vie du couple et redessine celle de toute la famille. Chaque jour, Anne attend le bateau qui lui ramènera son fils. Pour survivre, elle lui écrit la fête insensée qu'elle offrira pour son retour.

Chien 51 de Laurent Gaudé, 2022. Un matin, dans un quartier miséreux de la zone 3 de Magnapole, un corps est retrouvé ouvert le long du sternum. Zem Sparak, "chien" de son état, est alors placé sous les ordres de Salia Malberg, une ambitieuse inspectrice de la zone 2, pour mener l'enquête. Sous les ciels en furie d'une mégapole privatisée, "Chien 51" se fait l'écho de notre monde inquiétant, à la fois menaçant et menacé.

La femme révélée de Gaëlle Nohant, 2020. Eliza Donneley se cache sous un nom d'emprunt dans un hôtel miteux. Elle a abandonné brusquement une vie dorée à Chicago, un mari fortuné et un enfant chéri, emportant quelques affaires, son Rolleiflex et la photo de son petit garçon. Dans cette vie précaire et encombrée de secrets, elle se découvre des forces et une liberté nouvelle, tisse des amitiés profondes et se laisse traverser par le souffle d'une passion amoureuse.

On était des loups de Sandrine Collette, 2023. Ce soir-là, quand Liam rentre des forêts montagneuses où il est parti chasser, il devine aussitôt qu'il s'est passé quelque chose. Son petit garçon de cinq ans, Aru, ne l'attend pas devant la maison. Dans la cour, il découvre les empreintes d'un ours. Sandrine Collette plonge son lecteur au sein d'une nature aussi écrasante qu'indifférente à l'humain. Au fil de ces pages sublimes, elle interroge l'instinct paternel et le prix d'une possible renaissance.



Histoire des Arts

Un **enseignement pluridisciplinaire** qui associe les Lettres, les Arts Plastiques, la Musique et l'Histoire.

Un enseignement rare que l'on peut prendre en **SPECIALITE** à partir de la 1^{ère} générale ou en **OPTION** dès la 2^{nde}.

3 heures en option / 4 à 6 heures en spécialité

Des **sorties nombreuses** en lien avec l'actualité culturelle et artistique (musées, expositions, galeries d'art, concerts et spectacles)

Des **rencontres avec des professionnels** du monde des arts et de la culture (artistes, conservateurs, scénographes, galeristes...)

Quel travail ?!

Des comptes-rendus de sorties

Des billets de blog

Des exposés et des analyses d'œuvres

Des tables rondes pour la webradio du lycée

Des revues de presse culturelles

Un **projet partenarial** mené avec une institution ou un artiste donnant lieu à une restitution (montage d'une exposition, médiation publique dans un musée, etc...)

Quel public ?

Aucun prérequis n'est attendu... sinon la capacité à être **curieux** et **ouvert d'esprit** !

Il faut aimer **apprendre** et **se laisser surprendre** !

En Histoire des Arts, on enrichit sa **culture générale**.

En Histoire des Arts, on découvre de **nouveaux métiers** et des parcours professionnels originaux.

En Histoire des Arts, on découvre le **fonctionnement des institutions culturelles** et du monde de l'art en général.

En Histoire des Arts, on élargit ses **compétences** et ses **connaissances** ; on **apprend autrement**, en classe et hors de la classe.

Pour plus de renseignements, consultez la page dédiée du site du lycée :



Lycée Honoré d'Urfé - 1 impasse Le Châtelier, 42100 Saint-Etienne -
ce.0420042t@ac-lyon.fr - 04 77 57 38 58

Professeur coordinateur : laurent.pirevre@ac-lyon.fr

BULLETIN D'ADHESION A LA MAISON DES LYCEENS 2026-27



NOM DE L'ELEVE :

NOM DU PARENT SIGNATAIRE :

JE JOINS LA SOMME DE **8 EUROS** (CHEQUE OU ESPECES)

SIGNATURE :

L'ADHESION A LA MDL DONNE DROIT A :

L'ACCES A LA MDL (WI-FI, BABYFOOT, JEUX) ET A SA SALLE DE MUSIQUE

ETRE PRIORITAIRE SUR TOUTES LES ACTIVITES DE LA MDL (TOURNOI, ATELIERS...)

DEMI-TARIF SUR TOUTES LES ACTIVITES PAYANTES (LASER GAME, ETC...)

VOTER POUR LES ACTIVITES ET LE BUDGET DE LA MDL